

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 689

présenté par

Mme Rist, rapporteure générale au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 47 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'un article adopté par le Sénat relatif à la qualification de mise en cause de l'équilibre financier de la sécurité sociale en cas de dépassement de 1 % de l'ONDAM.